



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE MODIFICATIF

Clermont-Ferrand, le 7 juin 2021

A75 - Communes d'Albaret-Sainte-Marie, Peyre en Aubrac et Le Buisson (48)

Travaux de renouvellement de la couche de roulement et de réfection des joints de l'ouvrage de la Crueize Restriction de circulation du lundi 31 mai au mercredi 23 juin 2021

Il est rappelé que durant cette période, la Direction Interdépartementale des Routes Massif-Central réalise des travaux de renouvellement de la couche de roulement de l'A75 et de réfection des joints de l'ouvrage d'art de la Crueize dans le département de la Lozère. Ces travaux nécessitent la mise en place de restrictions de circulation pendant la durée du chantier.

Travaux de renouvellement de la couche de roulement et de réfection des joints de l'ouvrage de la Crueize sur l'A75 du lundi 31 mai au vendredi 11 juin 2021 :

Ce chantier se déroule sous basculement de circulation :

Dans le sens Nord > Sud (Clermont-Fd > Montpellier), la circulation est basculée entre les diffuseurs n°35 « Aumont-Aubrac / Nasbinas » et n°38 « Antrenas / Marvejols ». La circulation s'effectue à double sens sur les voies du sens Sud > Nord (Montpellier > Clermont-Fd) sur environ 10 km.

Dans le sens des travaux, les bretelles suivantes sont fermées à la circulation :

- bretelle d'entrée du diffuseur n° 36 « Aumont-Aubrac »,
- bretelle de sortie du diffuseur n°37 « Le Buisson »,

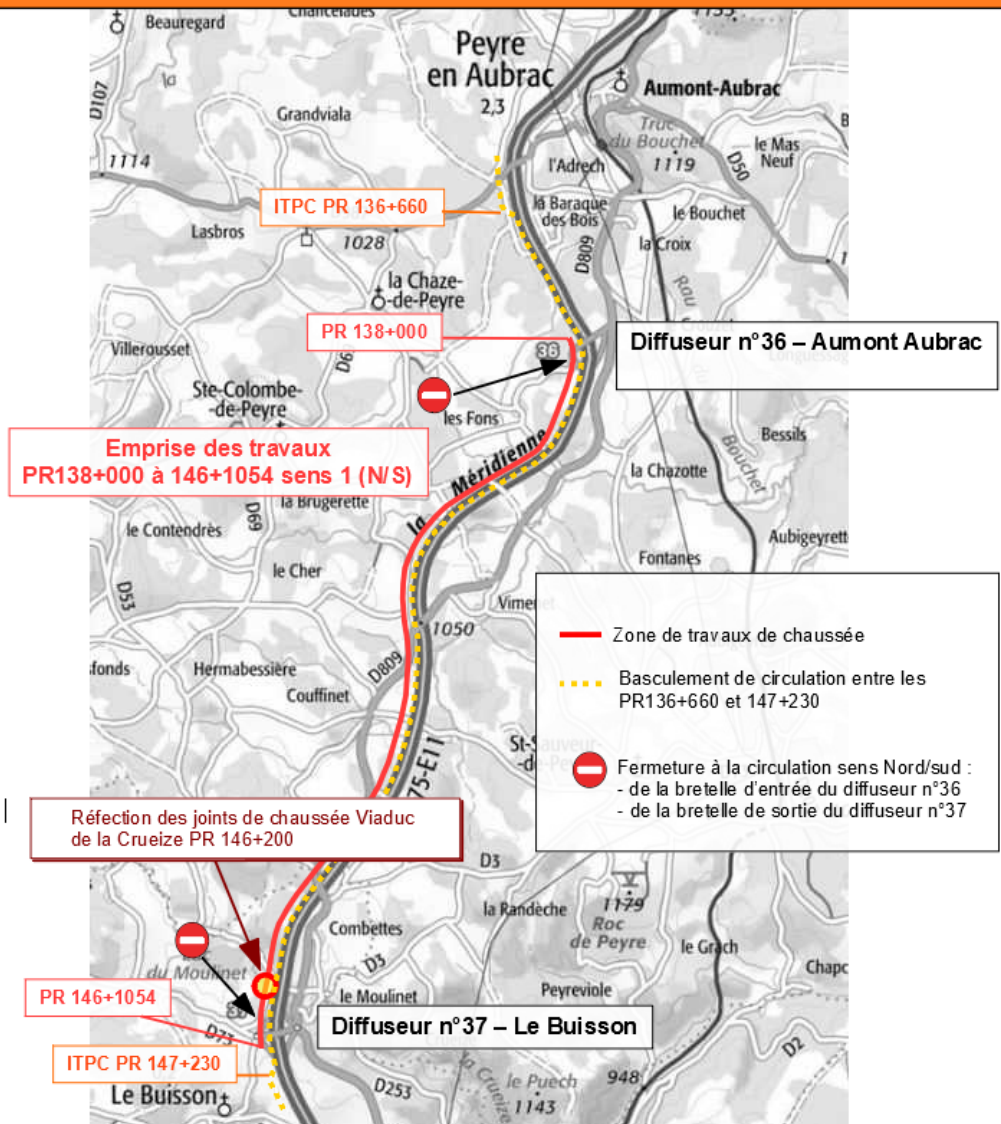
Des déviations sont mises en place par les diffuseurs les plus proches.

Direction interdépartementale des Routes Massif central

Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr
Bureau de la communication
et de la qualité de l'information

CS 90447
60 avenue de l'Union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1

Phase 1 : Du 31 mai au 11 juin 2021
 Renouvellement de la couche de roulement A75 PR 138+000 à 146+1054 sens 1 (nord-sud)
 + Remplacement des joints de l'ouvrage de la Cruzeize



Fin des travaux de réfection des joints de l'ouvrage de la Cruzeize sur l'A75 du vendredi 11 juin au mercredi 23 juin 2021 :

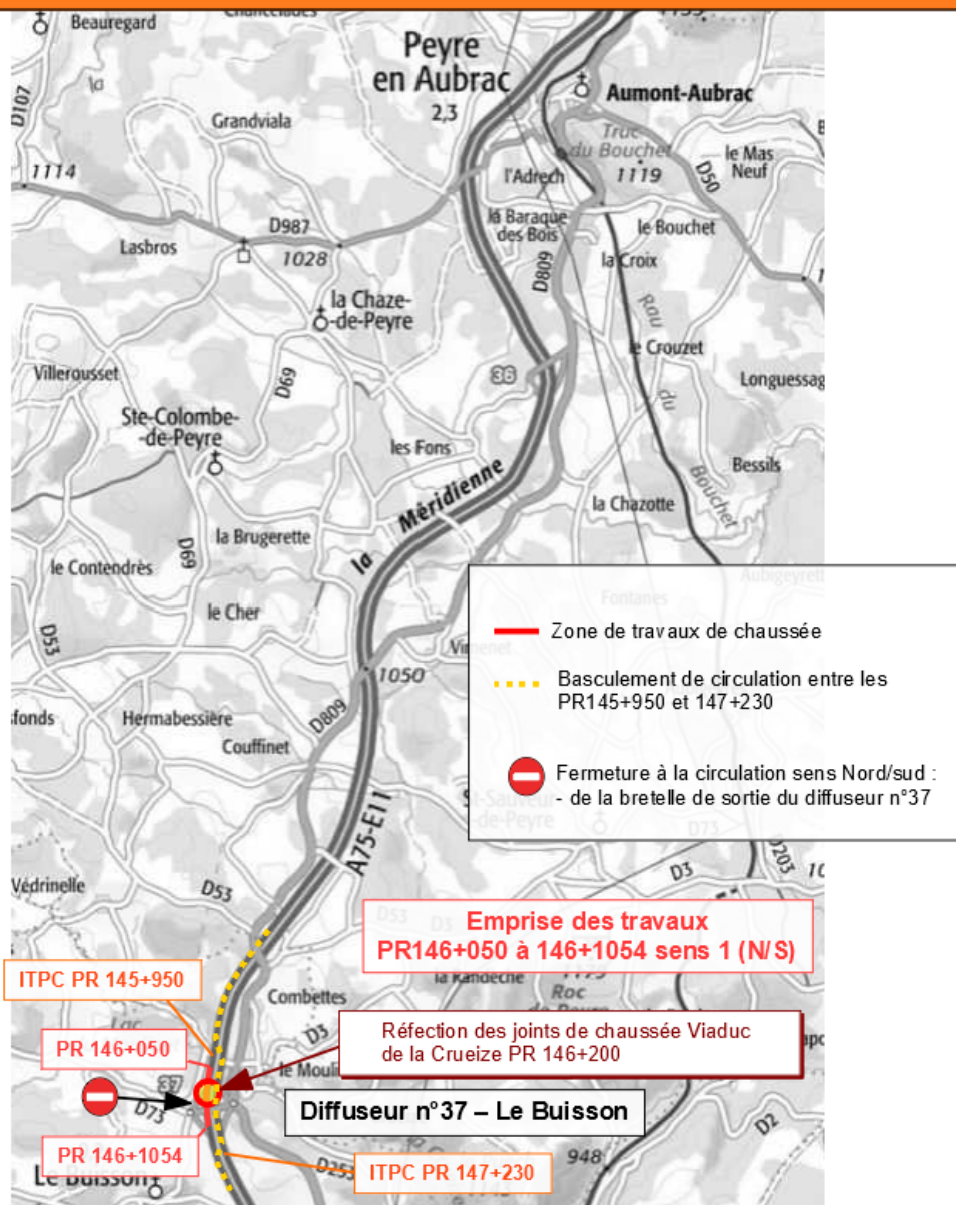
Ce chantier se déroulera sous basculement de circulation :

Dans le sens Nord > Sud (Clermont-Fd > Montpellier), la circulation sera basculée entre les diffuseurs n°36 « Aumont Aubrac » et n°38 « Antrenas / Marvejols ». La circulation s'effectuera à double sens sur les voies du sens Sud > Nord (Montpellier > Clermont-Fd) sur environ 1 km.

Dans le sens des travaux, la bretelle de sortie du diffuseur n°37 « Le Buisson » sera fermée à la circulation.

Des déviations seront mises en place par les diffuseurs les plus proches.

Phase 2 : Du 11 juin au 23 juin 2021
Renouvellement de la couche de roulement A75 PR 146+050 à 146+1054 sens 1 (nord-sud)
+ Remplacement des joints de l'ouvrage de la Cruzeize

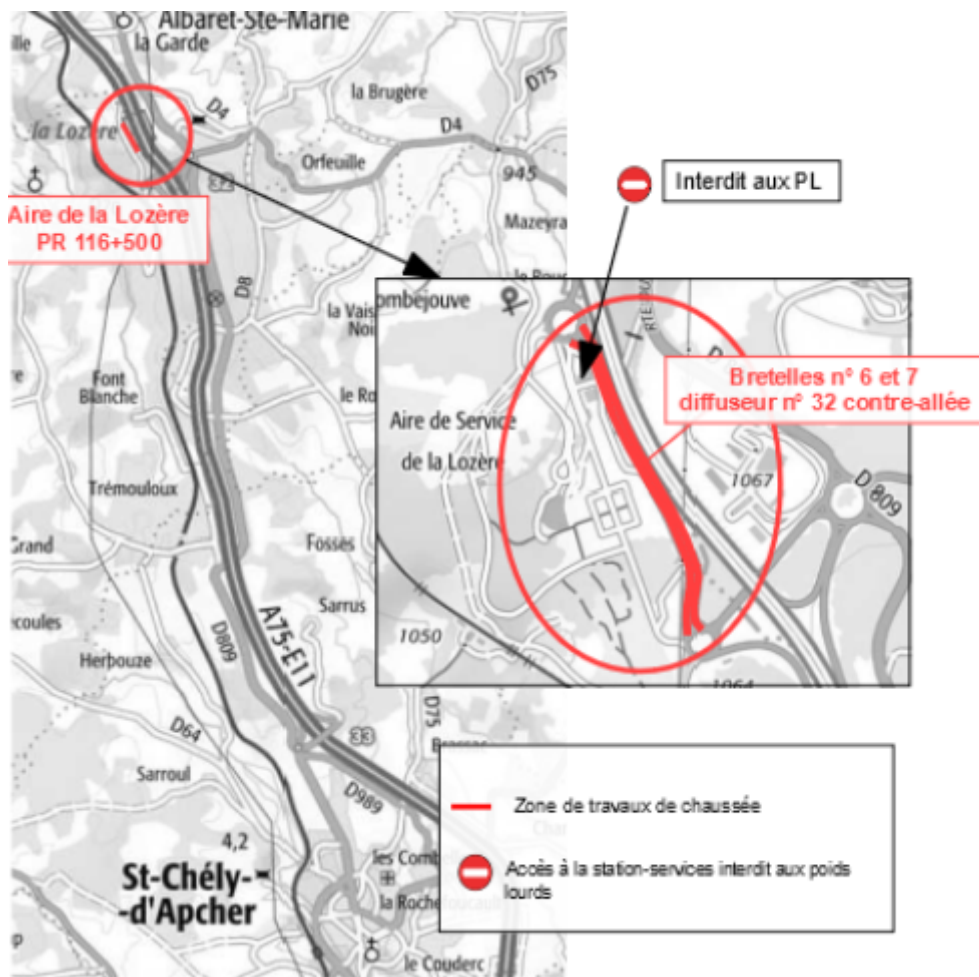


ATTENTION :

Changement de date des travaux de réfection de la couche de roulement sur l'aire de la Lozère :

La Direction Interdépartementale des Routes Massif-Central réalisera également les travaux de réfection de la couche de roulement des bretelles n° 6 et 7 du diffuseur n° 32 « La Garde – aire de la Lozère », **le jeudi 10 juin et le vendredi 11 juin 2021 au lieu du lundi 14 juin et du mardi 15 juin 2021.**

Lors de ces travaux, l'accès à la station-services sera interdit aux poids lourds provenant des deux sens de circulation et la circulation des véhicules légers sera réglementée.



Les restrictions de circulation seront maintenues les week-ends.

Afin de préserver la sécurité du personnel travaillant aux abords du chantier et des usagers, la vitesse sur ces différentes sections en chantier sera abaissée à **80 Km/h sur les zones à double sens de circulation et ponctuellement à 50 km/h.**

Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les prie de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et de veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:

- www.dir-mc.fr

- www.bison-fute.gouv.fr